

Vivre à Croix

Journal municipal d'information

N° 24 - Octobre 1987



Editorial

Des succès qui obligent !

SOMMAIRE

- Auchan choisit Croix pour son siège social 2-3
- I.B.M. à Croix : une fierté et un symbole 4-5-6-7
- Eclairage public 8-9
- Voyage aux centres aérés de Croix 10
- Excellent comportement des Croisiens à "Ch'timi sans frontière" 11
- La permanence d'accueil de Croix change de directeur 12
- Nos aînés en excursions 12
- Révision des listes électorales 12
- Courrier des associations 13-24

Ce journal contient deux bonnes nouvelles pour la Ville de Croix. La première est connue, et concerne l'inauguration des nouveaux et magnifiques bâtiments d'I.B.M., dans le cadre verdoyant et splendide du parc qui borde la rue Verte. Un millier d'élus, d'industriels et de décideurs ont été invités à cette manifestation. L'ampleur de la réception témoignait de l'importance de l'événement.

Seconde nouvelle : l'installation, à Croix, du siège social du groupe Auchan. Ce choix est capital pour notre cité, en raison de la puissance

et de la notoriété du groupe, qu'il est inutile de souligner. Les dirigeants d'Auchan auraient pu, légitimement, choisir Paris, ou Lille. Ils ont choisi Croix : qu'ils en soient remerciés.

Les Trois Suisses, I.B.M., Auchan : ce sont, désormais, les trois plus beaux fleurons de la ville de Croix, sans oublier la présence de CASE I.H.

Faut-il souligner l'exceptionnel capital de matière grise qui se rassemble dans notre cité ? C'est chez nous que sont étudiées les techniques les plus modernes de la vente par correspondance, de l'informatique, et de la grande distribution. Les décisions qui sont prises à Croix portent sur des milliards et des milliards de nouveaux francs.

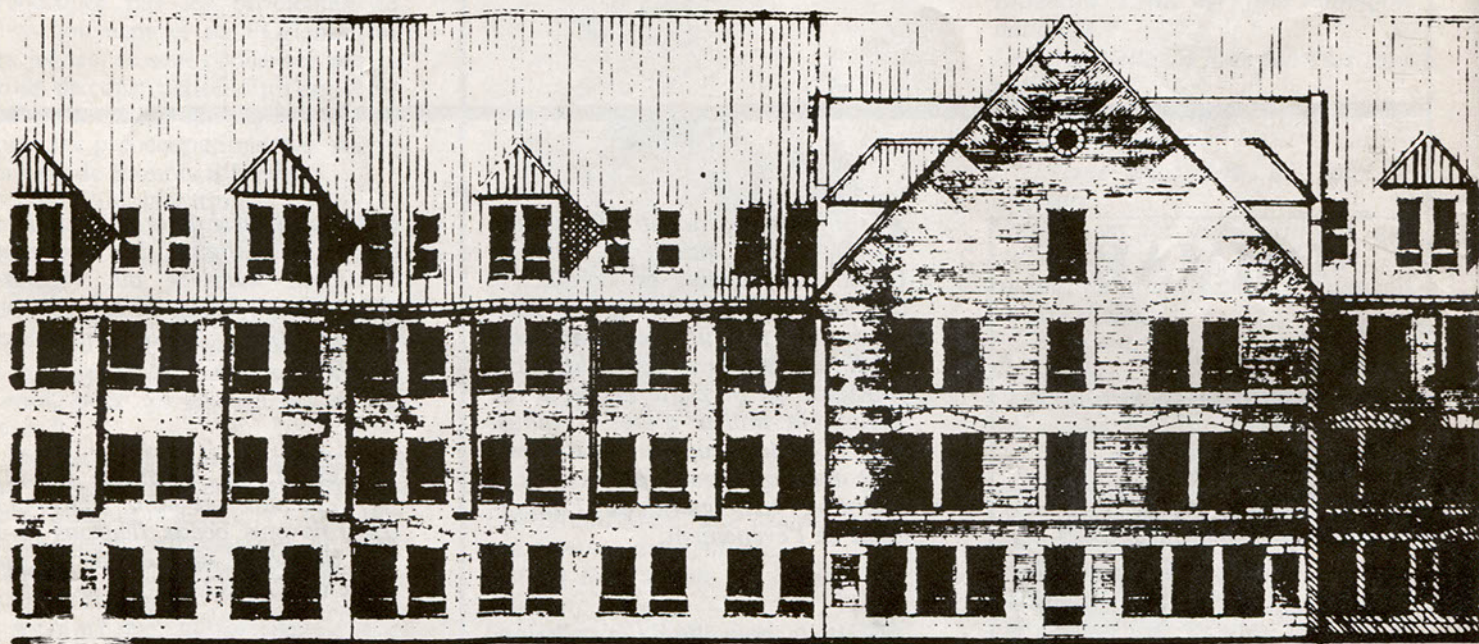
De tels succès obligent ! Ils obligent à penser de jour en jour davantage à la formation. Dans des établissements de ce genre, il y a des postes à prendre à tous les niveaux. Ne pourront y accéder que ceux qui seront formés. Cela commence dès la petite enfance, par l'action conjointe des parents et des enseignants. La formation demande un effort continu, qu'il faut favoriser par tous les moyens. Nous y veillerons sans cesse, dans toute la mesure où nous pourrions être efficaces. C'est notre devoir et c'est notre volonté.

Francis DEBEUNNE.
Maire de CROIX





Auchan choisit Croix



Voici que tombe, pour CROIX, une fois de plus, une grande et bonne nouvelle. Le groupe Auchan a décidé d'installer à Croix, à la hauteur de la Planche Épinoy, son siège social et des immeubles de standing. Dans une deuxième étape, une salle polyvalente, pour la formation des cadres, notamment, et un hôtel, seront construits.

Ce projet, dont nous allons donner rapidement les caractéristiques essentielles, présente une signification particulière, et pour Croix, et pour le Nord, sur laquelle il paraît utile d'attirer l'attention.

*
* *

Un bel ensemble

L'immeuble nouveau, dont on voit la maquette au haut de ces deux pages, sera à la fois sobre, et beau. Pour le construire, on n'utilisera que des matériaux traditionnels et régionaux : tuiles, briques pierre, etc., et de qualité. Telle est la volonté de Gérard Mulliez, Président Directeur Général du groupe Auchan.

L'immeuble sera édifié dans la verdure. Les dispositions seront prises pour que chacun des utilisateurs des bureaux du siège social puisse "reposer son oeil", comme disait le général de Gaulle, sur une pelouse. Gérard Mulliez attache en effet une grande importance à l'ambiance et au climat de travail.

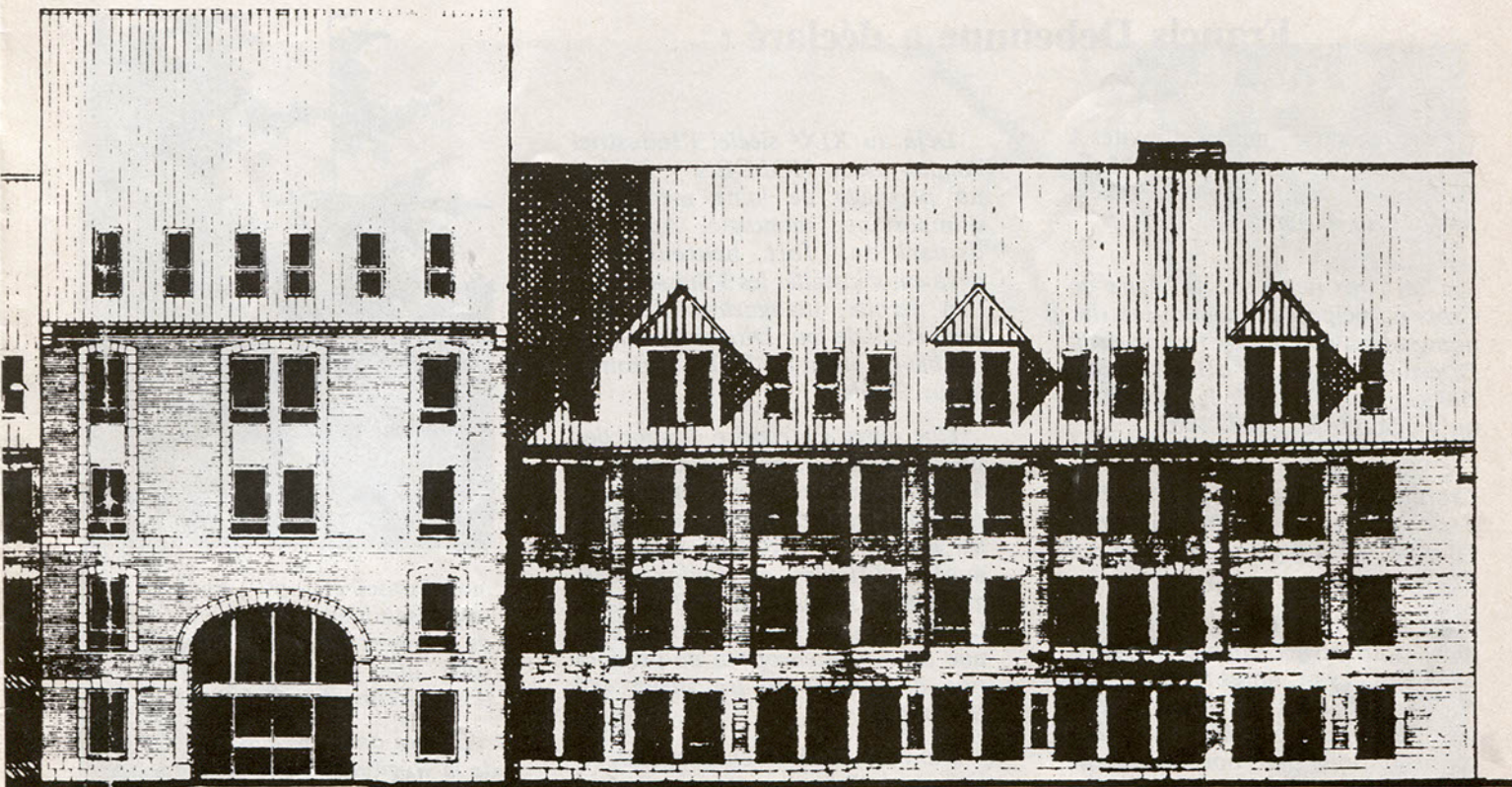
L'immeuble comportera 5.000 m² de bureaux, pour deux cents personnes environ. Ce qui donnera des bureaux d'une bonne quinzaine de mètres environ, plus les dégagements divers et les installations de tous ordres qui s'imposent.

A l'immeuble du siège social s'ajouteront une dizaine de logements de standing.

Le tout sera construit à la hauteur de la Planche Épinoy, à la droite du boulevard Marcq-Roubaix, à proximité des nouveaux immeubles H.L.M. récemment construits, et du chemin de la Vacquerie, sur un vaste terrain de 5 hectares environ. L'ensemble paysager, fait de pelouses et d'arbustes, sera particulièrement soigné.



pour son siège social



La direction générale d'Auchan ne veut pas seulement, en effet, que ses collaborateurs travaillent dans le meilleur "cadre" possible. Elle souhaite, aussi, par une réalisation de grande qualité, valoriser l'image de marque de Croix et de l'entrée de Roubaix.

Les travaux commenceront au début de l'an prochain et seront terminés pour l'été... 1989.

Un témoignage

Cette construction nouvelle a une signification particulière et se présente en vérité comme un témoignage.

Nous l'avons dit : on n'utilisera que des matériaux régionaux et traditionnels.

Il ne sera fait appel, aussi, qu'à des professionnels de la région. Les architectes seront MM. Lapchin et Salembier, très connus dans la région. C'est Ferinel-Industrie qui réalisera la construction du siège social. Ainsi s'est affirmé le caractère tout à fait régional de cette initiative.

Mais c'est le maintien à Croix, du siège social d'Auchan qui prend une signification de première importance.

C'est en effet dans un siège social que se prennent les décisions essentielles : décisions financières, décisions commerciales, stratégie du groupe. C'est dire que se trouvent rassemblés, au même endroit, des cadres de haut niveau, et donc un capital de matière grise important. (Ce qui ne signifie pas qu'il n'en faille pas dans les établissements décentralisés !)

Mais Auchan, qui emploie désormais aux environs de 20.000 personnes, qui a créé une quarantaine d'hypermarchés, et des centaines de magasins de diversification, est devenu, dans le domaine de la grande distribution, un groupe national et même international. A ce titre, il aurait pu décider, comme tant d'autres, d'installer son siège social à Paris, avec toutes les conséquences que l'on peut deviner. C'eût été, pour la région, une grande perte.

Il a préféré s'installer à Croix, à quelques kilomètres de son premier magasin, à quelques centaines de mètres de la Résidence Flandre, où furent installés les premiers bureaux Directoriaux.

C'est une bonne nouvelle pour Croix. Et pour la région tout entière.



I.B.M. A CROIX : UNE

Francis Debeunne a déclaré :

S' adressant au millier d'invités à l'inauguration d'I.B.M., M. F. Debeunne, Maire de Croix, a notamment déclaré.

C'est avec fierté que le Maire de Croix participe à l'inauguration des nouveaux et prestigieux locaux de la Direction Régionale d'I.B.M. édifiés sur le territoire de la Commune qu'il administre depuis 1983.

C'est pour lui, comme pour les Croisiens, la consécration d'un événement de portée considérable pour toute l'Agglomération Roubaisienne.

C'est pour lui enfin, l'aboutissement d'un projet engagé dès avril 1983, qui devait, après levée de toutes les servitudes publiques et privées, se concrétiser par l'acquisition du magnifique parc boisé de la rue Verte, et la construction d'un édifice tout à fait remarquable.

Si nous sommes ce soir accueillis par M. Pierre BARAZER, Président Directeur Général d'I.B.M. France, et ses collaborateurs, je me réjouis de constater que notre Commune a été choisie, avec sa voisine la Ville de ROUBAIX, comme lieu d'accueil et de résidence par une Entreprise de réputation mondiale.

Vocation internationale

La Ville de Croix, où nous nous trouvons, partie intégrante de la C.U.D.L., n'est pas une Commune importante. Je le dis, M. le Président, pour ceux de vos invités qui sont étrangers à notre Agglomération — un peu plus de 20.000 habitants — Pourtant, lorsque l'on relit son histoire, on peut observer qu'elle a décidément vocation à accueillir des Entreprises de dimension internationale.

Déjà au XIX^e siècle, l'Industriel Anglais Isaac HOLDEN y fondait un peignage de laine mécanique d'importance mondiale. Après sa disparition, fort heureusement devaient s'installer les 3 Suisses, qui, l'an dernier, inauguraient le nouveau siège de leur Direction, remarquable bâtiment de 7.000 m² front à la rue Holden.

Une autre Entreprise connue des heures de gloire, employant jusqu'à 5.000 personnes. Le Machinisme Agricole, les Américains, comme on les appelait à CROIX. Après des années difficiles et douloureuses, grâce à la reprise par TENNECO-CASE, l'Unité de CROIX est devenue un centre européen de production de cabines où travaillent 450 Personnes.

J'ai voulu brièvement rappeler, en survolant l'histoire, l'aspect industriel dynamique de CROIX, pour souligner la foi de ses Entrepreneurs dans la Région du Nord, et dans la capacité de ses habitants. Leurs racines sont aussi profondes que celles des arbres magnifiques qui nous entourent.

La formation

Le choix d'I.B.M. ne tient donc pas du hasard. Il s'inscrit dans cette vocation de CROIX que nous révèle l'histoire. Depuis plus d'un siècle, CROIX avance au rythme de l'évolution des techniques, et mon devoir aujourd'hui, c'est bien de permettre à mes Concitoyens d'acquérir le niveau de compétences nécessaires à l'avancée de ces technologies.

Pour répondre à ce souci majeur de la formation des Hommes, seuil imparable de l'emploi, j'ai donné aux Enseignants, avec l'appui de



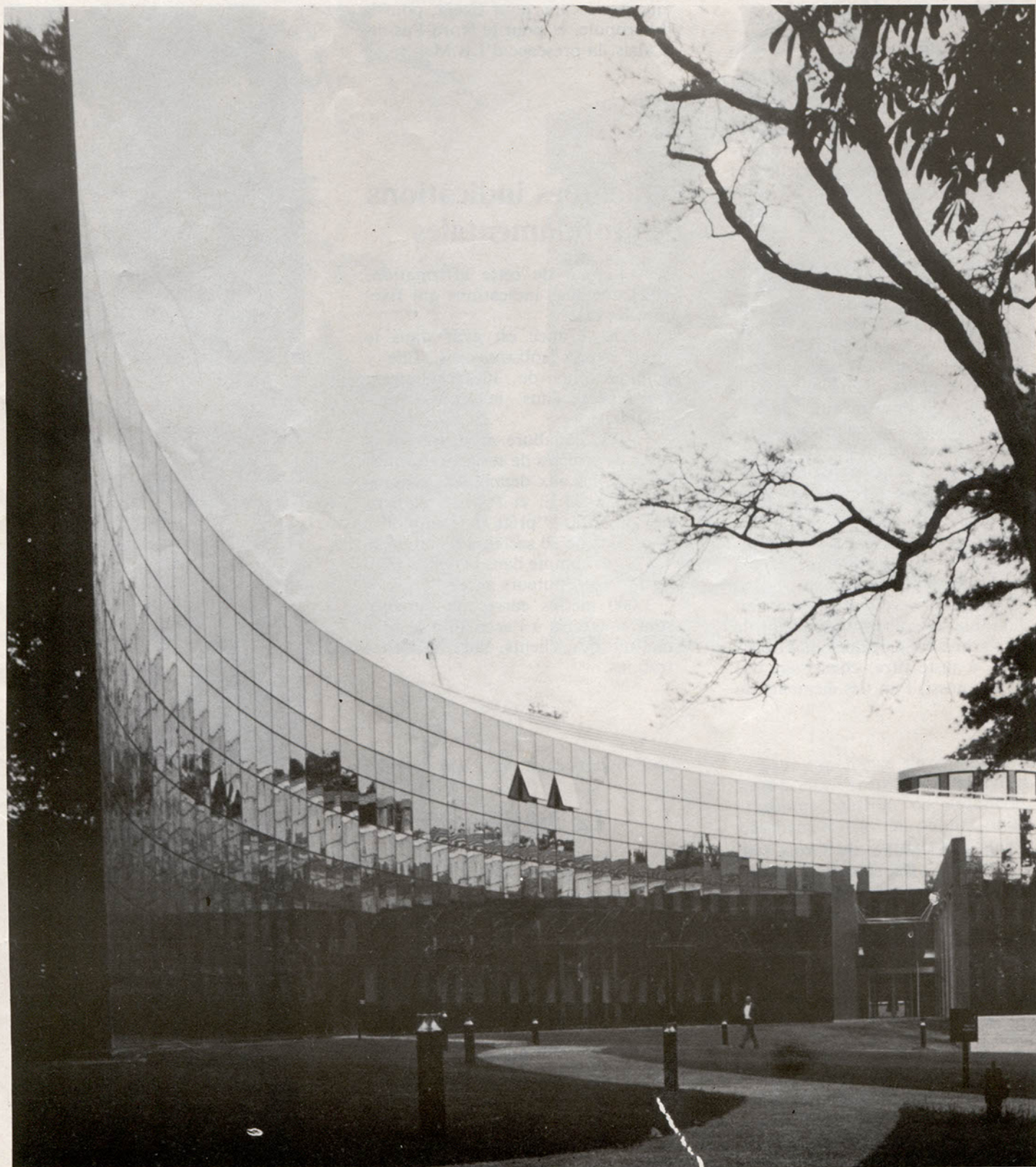
mon Conseil et dans la limite de nos responsabilités, les moyens matériels de préparer les jeunes. Nous en faisons une priorité budgétaire, et poursuivrons dans cette direction.

La Foi dans l'avenir économique de la Région à laquelle faisait référence M. Denys COTTENET en mars dernier, je ne doute pas que mon Collègue Sénateur-Maire de ROUBAIX, et Président de l'Association du Versant Nord-Est, nous en parle dans quelques instants, avec la chaleur humaine, le dynamisme et la passion que nous lui connaissons.

Avant de conclure, permettez-moi d'associer à cette inauguration, la mémoire de M. Antoine MOTTE-DUBAR, dont le rôle fut déterminant et qui m'annonçait, par lettre du 9 août 1983, la signature d'un compromis de vente à la société I.B.M. des terrains de la rue Verte, dans les délais rapides que j'avais moi-même souhaités, malgré le très grand nombre de personnes concernées par cet engagement.

A la Compagnie I.B.M., si prestigieuse dans le monde, si prometteuse par les perspectives qu'elle offre partout où elle s'implante, j'adresse à son Président, à ses Dirigeants mes chaleureuses félicitations pour leurs entreprises, et mes vœux de prospérité dans notre Région.

FIERTE ET UN SYMBOLE !





I.B.M. A CROIX : UNE

Une manifestation très suivie

Tous ceux qui ont eu la chance d'assister le 15 septembre dernier, à l'inauguration officielle des nouveaux locaux d'I.B.M., à Croix, garderont le souvenir de cette manifestation réussie.

La présence de très nombreux élus, de toutes opinions. Celles de nombreux industriels de grande qualité : quelle est donc l'entreprise performante qui, aujourd'hui, n'a pas recours à l'informatique ? Le soutien de nombreux clients, et la participation de nombreux cadres d'I.B.M., fiers d'être en relations ou au service de cette prestigieuse entreprise, auraient déjà pu suffire à donner à cette rencontre un caractère exceptionnel.

Mais le splendide nouveau bâtiment d'I.B.M., le soin que l'on a pris de conserver, autant que possible, un cadre verdoyant tout à fait admirable, en raison notamment de vieux arbres magnifiques que l'on a voulu, à juste titre, conserver, ont été, eux aussi, l'un des éléments du succès.

Outre le Maire de Croix, M. Francis Debeunne, dont on trouvera ci-contre des extraits de son discours, MM. Albin Chalandon, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Pierre Barazer, Président Directeur Général d'I.B.M. France, André Diligent, Sénateur-Maire de Roubaix ont pris la parole pour souligner l'importance de cette journée, reconnaître les efforts conjoints de MM. Debeunne et Diligent pour l'heureux aboutissement de cette implantation nouvelle, pour magnifier, enfin, les caractéristiques particulières d'I.B.M., et la signification

que représente, pour Croix, pour la Métropole, et pour le Nord-Pas-de-Calais, la présence d'I.B.M.

Quelques indications fondamentales

A l'appui de cette affirmation, voici quelques indications qui fixeront les idées.

I.B.M.-France est actif dans le Nord depuis soixante ans. Elle y emploie plus de 300 personnes, regroupées dans le nouvel immeuble.

I.B.M. collabore avec une vingtaine de sociétés de services régionales, répond aux demandes de nombreuses P.M.E. et P.M.I., et livre des logiciels "prêts à l'emploi", dans plus de 50 secteurs d'activités.

I.B.M. compte dans la région plus de 15 "distributeurs agréés".

3.000 mètres carrés de bureaux sont consacrés à l'accueil, à la formation des clients, aux démonstrations.

Le bâtiment

L'immeuble est situé dans un parc de huit hectares de verdure.

Le petit manoir d'origine a été conservé pour des réunions avec la clientèle et des séminaires.

L'architecture s'intègre bien dans l'environnement.

Le bâtiment, qui compte 13.450 m² sur 4 niveaux, a la forme d'un demi-cercle de 180 mètres de long.



FIERTE ET UN SYMBOLE !



Une des façades est en béton coloré pour donner l'apparence du marbre. L'autre façade est en verre collé.

Toutes les surfaces vitrées captent la lumière et reflètent à l'infini le parc paysager.

Le bâtiment est entièrement câblé (80 km de câbles ont été nécessaires !) et plus de 300 terminaux d'ordinateurs sont répartis dans l'immeuble.

1.500 lignes téléphoniques arrivent à l'immeuble sans compter les lignes à haute vitesse et à grand gabarit, nécessaires à la transmission des données. Ces lignes sont

gérées par un autocommutateur I.B.M.

L'aide à l'économie régionale

Les 300 collaborateurs I.B.M. rayonnent sur le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme.

I.B.M. a développé dans le Nord un partenariat efficace en créant un réseau d'agents I.B.M. Ces agents sont des entreprises indépendantes, qui mettent leur savoir-faire à la disposition des P.M.E.-P.M.I.

Leur expérience s'exerce dans de nombreux secteurs d'activités : transport, gestion de production, bâtiment et travaux publics, industries textiles, experts-comptables, mairies, pharmacies, négoce de gros et de détail.

En 1986, la vingtaine de sociétés qui constituait ce réseau a installé les deux-tiers des mini-ordinateurs I.B.M. de la région du Nord. Ces entreprises emploient 150 personnes, et continuent à se diversifier.

I.B.M., pour la micro-informatique, a créé un réseau de 15 sociétés, devenues "distributeurs agréés", pour la commercialisation de la gamme d'ordinateurs personnels et des logiciels associés.



Eclairage public : Modernisation

À la demande de la municipalité, les services techniques ont réalisé une étude permettant de cerner les coûts de fonctionnement du réseau d'éclairage public et de définir un programme de rénovation de l'ensemble du réseau.

• ANALYSE DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT DU RESEAU.

De cette analyse, il ressort que les coûts peuvent se répartir en six points bien distincts :

- Tarification E.D.F. des équipements.
- Remplacement des foyers lumineux défectueux.
- Interventions diverses et ponctuelles.

- Visites préventives du réseau.
- Entretien des éclairages de stade.
- Illuminations de fin d'année.

1) Tarifications E.D.F.

Les équipements d'éclairage public de la commune sont repris sur des contrats E.D.F., basse tension, ajustés selon la puissance installée. Cinquante huit points d'alimentation sont répartis sur l'ensemble de la ville, la puissance s'échelonnant de 0,8 à 22 KWA.

2) Remplacement des foyers lumineux défectueux.

Actuellement, les services techniques de Croix entretiennent, par le biais d'une entreprise privée, les 1 782 foyers lumineux répartis sur toute la ville (exception faite des lotissements privés).

La majorité des foyers a été renouvelée de 1960 à 1975. Si la ville de CROIX était à la pointe du progrès avec la technique fluo-ballon à cette époque ; il faut bien avouer qu'actuellement le réseau vieillit très vite (la technique dans ce domaine évoluant à grand pas) et coûte très cher en maintenance. A titre d'exemple pour l'année 1986, 864 lampes ont été changées ainsi que 35 platines.

3) Les interventions.

Le plus souvent, les interventions sont ponctuelles à la demande du service, des riverains, du commissariat de police ou de mise en conformité du réseau à la demande des services E.D.F. Les





Eclairage public : Sécurité

(suite de la page 8)

interventions sont de diverses natures :

- courts-circuits,
- recherche de défauts,
- accidents de la circulation,
- changement de candélabres dangereux,
- vérification de postes,
- câble arraché...

A titre d'exemple, pour l'année 1986, 79 interventions ont été réalisées.

4) Visites préventives du réseau.

19 visites du réseau sont effectuées chaque année. Ces visites sont réalisées de nuit afin de repérer les points lumineux en extinction ou défectueux.

5) Entretien des stades.

En plus de l'éclairage des voies, il convient d'entretenir également, l'éclairage des stades municipaux (stade Louis-Seigneur et stade de Beaumont).

6) Illuminations de fin d'année.

Enfin, il ne faut pas oublier la mise en place des motifs lumineux qui permettent de décorer la ville durant la période des fêtes de fin d'année (Noël, Nouvel an).

BILAN FINANCIER.

Le bilan financier pour l'année

1986 peut donc se résumer au travers du tableau qui suit :

PROPOSITIONS.

Afin de diminuer les coûts de fonctionnement relativement élevés, les services techniques municipaux ont proposé à la municipalité plusieurs solutions :

1) Sur les points d'alimentation E.D.F.

Réduire quand cela est possible le nombre de points d'injection du réseau.

Rendre le réseau d'éclairage public indépendant du réseau E.D.F. et cela de manière progressive.

2) Sur les foyers lumineux.

La tendance actuelle est de supprimer tout ce qui est éclairage incandescent et de **remplacer progressivement la technique fluo-ballon par le sodium haute pression.**

Ces nouvelles sources lumineuses, bien que plus chères à l'achat, ont une consommation électrique beaucoup moins importante et surtout un éclairage de meilleure qualité.

3) Entretien des foyers.

Avec le remplacement progressif des lampes fluo-ballon par des

lampes sodium haute pression, il sera possible de mettre en place un remplacement systématique des lampes (au lieu d'effectuer du coup par coup beaucoup trop onéreux) toutes les 6 000 heures d'utilisation. De plus la mise en place progressive d'une numérotation des candélabres permettra :

- d'avoir une fiche signalétique par foyer,
- un repérage immédiat du réseau,
- de maîtriser les coûts de façon rationnelle,
- d'informatiser la gestion des foyers lumineux.

4) Mise en place d'un programme de rénovation.

Après présentation de cette étude, la municipalité a donc décidé de rénover le réseau actuel. Cette rénovation commencera par les grands axes.

Pour l'année 1987 seront rénovées :

- les rues de la Gare et Holden,
- la rue Louis-Seigneur.

Pour l'année 1988 :

- rénovation de l'avenue Jean-Jaurès (portion comprise entre Roubaix et Villeneuve-d'Ascq).

Cette rénovation mettra en place un matériel neuf à éclairage par sodium haute pression assurant une grande qualité d'éclairage et une meilleure sécurité pour les riverains.

D'autre part, de supprimer progressivement l'éclairage incandescent dans les cours et impasses qui sera remplacé par de l'éclairage sodium haute pression.

A ce jour ont été réalisées l'Impasse Montaigne, l'Impasse Delsalle, la Rangée Droissart, la Carrière Loridan et prochainement l'Impasse Pluquet.

Le Directeur des Services Techniques,
P. BASTIEN

Nature de l'intervention	Coût T.T.C.
Visite du réseau	47.321,40
Remplacement et fournitures de lampes et platines	241.903,52
Fournitures diverses	17.458,04
Interventions diverses	324.175,32
Entretien des stades	35.424,28
Illuminations de fin d'année	88.647,05
TOTAL T.T.C.	754.929,61
	soit 37,75 F/habitant.



Voyage aux centres aérés de Croix...



L'arrivée des grandes vacances fait souvent le bonheur des enfants, mais pas forcément celui de leurs parents. Activités professionnelles obligent, ceux-ci n'ont pas toujours le temps de s'occuper de leurs chères petites têtes blondes qui ne demandent pourtant qu'à pouvoir jouer, courir, se défouler et se changer les idées. Chaque année, la ville de Croix propose ainsi aux jeunes de 2 à 15 ans des séjours dans des centres aérés conçus pour répondre à ces besoins d'évasion. Une équipe de directeurs et d'animateurs compétents se charge de leur organiser des activités distrayantes, sportives autant qu'amusantes, de créer des liens d'amitié, de décoincer les timides ou de calmer les excités...

Les conditions d'admission sont simples : avoir entre 2 et 15 ans, habiter CROIX ou fréquenter une école de CROIX. Les prix d'inscription restent très modiques. Selon l'âge, plusieurs centres et activités sont mis à la disposition des petits et des plus grands :

De deux à six ans : les enfants sont accueillis dans trois centres de loisirs maternels : l'école Nadaud (regroupement des écoles Nadaud et Voltaire); l'école Jean-Macé (regroupement des écoles Léon-Blum, Voltaire et Jean-Macé); enfin, l'école La-Fontaine (regroupement de Joliot-Curie, de Raspail,

et de La-Fontaine). Au programme : travaux manuels, promenades, jeux, gymnastique, piscine, excursions, pique-niques...

De six à 12 ans : les enfants bénéficient des nouvelles installations du centre aéré de Beaumont (salle de sport, de jeux, self-service...) et peuvent se défouler en maniant la raquette ou le rouleau à pâtisserie, se calmer en visionnant des films ou en lisant, s'initier au camping, au tir à l'arc, à la voile...

De 12 à 15 ans : les adolescents peuvent soit rester à CROIX et se réunir au centre sportif Henri-Seigneur (Roller-skate, patinoire, cinéma, sports sont les activités, entre autres, proposées). Soit prendre le large, et participer aux différents camps organisés en France : canoë-kayak et cyclotourisme dans la vallée de l'Authie ; camp de toile au parc départemental de VAL-JOLY (stage de voile, de planche à voile et équitation); randonnée pédestre et canoë dans les Hautes Alpes...

Un menu chargé pour les affamés de grand air et de grands espaces...

A noter que d'autres séjours en colonie sont organisés conjointement par la FLASEN à Lille et la

ville de CROIX, celle-ci prenant en charge une partie du prix à payer.

Cette année, les centres aérés de Croix ont ouvert leurs portes à des centaines de jeunes Croisiens et Croisiennes...

L'occasion pour eux de passer utilement leur temps tout en se faisant des amis... Alors vivement (déjà !) les vacances !

Nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports

Les récentes instructions du ministère de l'Intérieur obligent désormais tout demandeur d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport à justifier par des documents officiels l'exactitude de son domicile, la preuve de son identité et de son état civil.

En conséquence, toute personne se présentant en mairie en vue d'établir un dossier préalable à la délivrance ou au renouvellement de l'une de ces pièces devra fournir :

I : Pour la vérification du domicile :
 — certificat d'imposition ou de non imposition,
 — quittance d'assurance,
 — factures E.D.F. — téléphone,
 — quittance d'allocations familiales,
 — titre de propriété ou contrat de location.

II : Pour la vérification de l'état civil :
 — Extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation et fourni par la mairie du lieu de naissance.

III : Pour la vérification de son identité :
 — carte d'identité ou passeport même périmés,
 — permis de conduire,
 — carte de combattant,
 — carte d'identité professionnelle,
 — carte d'identité militaire,
 — titre de pension,
 — permis de chasse avec photo.

EXCELLENT COMPORTEMENT DES CROISIENS A "CH'TIMI SANS FRONTIÈRE"



La Ville de Croix a toutes raisons d'être fière du comportement des équipes qui l'ont représentée dans les compétitions de "CH'TIMI sans FRONTIÈRE".

Elle remercie sincèrement toutes les Associations qui ont bien voulu lui prêter leur concours ainsi que toutes les personnes qui ont défendu ses couleurs.

Les premiers résultats sont les suivants :

DISCIPLINE	CLUB PARTICIPANT	DATE DES ÉLIMINATOIRES	LIEU	RÉSULTATS
BELOTE	Club "J3"	30 mai 87	Neuville	Qualifiée pour la finale
PÉTANQUE	Union bouliste Croisienne	30 mai 87	Lys-lez-Lannoy	Trois équipes aux trois premières places des éliminatoires
JUDO	Section Judo de l'Iris-Club	13 juin 1987	Marcq	Croix, première de la poule 4 devant Marcq et Roubaix. Qualifiée pour la finale des 1 ^{res} avec Mouvaux, Wasquehal et Roncq.
FOOT EN Salle	Amicale des Municipaux	27 juin 87	Estaimpuis (B)	Croix, 2 ^e de sa poule derrière Mouscron et devant Neuville.
SPECTACLES de Marionnettes	Centre Aéré de Croix	23 juil. 87	Roncq	Croix, 3 ^e aux éliminatoires. Qualifiée pour la finale.
TENNIS DE TABLE	Section Tennis de table L'A.S.V.H.	5 sept. 87	Pecq (B)	Croix s'est très bien battu, puisqu'il a remporté la 1^{re} place.
TENNIS	Section tennis de l'A.S.V.H.	5 sept. 87	Mouvaux	Croix et Lys-lez-Lannoy sont actuellement en 5 ^e ou 6 ^e position. Le score définitif sera établi lors de la finale du 11 octobre à Mouscron.
CHIFFRES ET LETTRES	Club des chiffres & des lettres de Croix	6 sept.	Wasquehal	Croix a été classé 5 ^e de la finale.
BOURLES	Croisiens indépendants	12 & 13 sept.	Tourcoing	Le 12, Croix a obtenu 7 points contre 10 à Neuville et le 13, 5 points contre 13 à Roncq.

Les finales auront lieu à Mouscron le dimanche 11 octobre prochain.

Par ailleurs, la veille, c'est-à-dire le samedi 10 octobre, le Cyclo-club de Croix organisera le rallye cyclo-

touriste de "Ch'timi sans Frontière" qui traversera les douze villes membres de l'Association c'est-à-dire : Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, Mouvaux, Mouscron, Neuville-en-Ferrain, Pecq (B), Roncq, Roubaix, Tourcoing,

Estaimpuis et Lys-lez-Lannoy.

Le départ de ce rallye est fixé à 13 h 30 place de la Liberté à Croix. L'arrivée est fixée vers 18 heures au M.I.M. à Mouscron.



La permanence d'Accueil de Croix change de Directeur

Vianney Leveugle, responsable de la P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) depuis près de trois ans a quitté ses fonctions le 31 juillet dernier. Il est depuis remplacé par Jean-Marc Caron.



Mais peut-être est-il bon de rappeler ce qu'est cette "Permanence d'Accueil" ?

C'est avant tout une structure qui s'adresse aux jeunes Croisiens de 16 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire. Ils sont plus de 200 (dont 70 nouveaux depuis janvier 1987) à être en contact régulier, soit pour une aide dans leur recherche d'emploi, soit pour bénéficier du suivi des stagiaires T.U.C., soit encore parce que la P.A.I.O. a les moyens d'informer et d'orienter des jeunes vers les nouvelles formules de stage ou de contrats qui favorisent leur insertion professionnelle. Financée en grande partie par la ville de Croix, la P.A.I.O. fait partie d'un dispositif national de mesures en faveur des 16-25 ans. Une des périodes importantes est bien la "rentrée" de septembre et il est vivement conseillé aux jeunes qui traversent des difficultés dans leurs recherches de débouchés de s'adresser rapidement à la Permanence d'Accueil Jeunes : 13, rue Jean-Jaurès à Croix, Tél. 20.89.25.95. les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 ainsi que le mercredi matin de 8 h 30 à 12 h.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES AVIS AUX JEUNES

Il est rappelé qu'aux termes de l'article L 9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Sont concernés, les jeunes gens et jeunes filles qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 1988.

Les demandes d'inscription seront reçues à la Mairie, 1^{er} étage, guichet 3; jusqu'au 31 décembre 1987.

Se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Les jeunes qui n'auront pas sollicité leur inscription avant cette date ne pourront pas prendre part aux élections qui se dérouleront dans le courant de l'année 1988.

Nos aînés en excursion...

Les aînés de Croix se portent bien, merci pour eux ! Le 15 septembre dernier, ils étaient 250 à grimper dans les bus qui devaient les emmener à Fampoux, à quelques kilomètres d'Arras. La municipalité avait en effet organisé à leur intention un petit voyage chez nos voisins du Pas-de-Calais.

Un copieux repas fut servi dans un restaurant situé au cœur d'un parc d'attractions. Puis, des jeux et des danses enchantèrent tous les participants, tout en leur démontrant qu'ils n'avaient rien perdu de leurs jeunesse ! Un diplôme fut ensuite décerné à la plus

âgée et au plus âgé de ces grands enfants, sous l'œil vigilant de M. Jacques Blouet, adjoint à la Vie Sociale. Dans son discours, celui-ci demanda au public d'excuser M. le Maire qui n'avait pu se déplacer pour être de la partie, activités professionnelles obligent.

L'après-midi, les uns se détendirent sur la terrasse qui avait eu la bonne idée d'être ensoleillée, tandis que d'autres s'essayèrent aux attractions que proposait le parc.

Bref, joie, entrain et bonne humeur avaient donné rendez-vous avec nos aînés en cette mi-septembre.

Une commémoration réussie

Pour ne pas faillir à une tradition maintenant bien établie, les Croisiennes et les Croisiens ont pu cette année s'amuser lors du bal qui leur a été offert par la municipalité, avec le concours du comité de quartier "Saint-Pierre, Croix-blanche, Créchet" le lundi 13 juillet dernier.

Cette manifestation célébrant la fête nationale s'est déroulée, de 20 heures à 1 heure du matin, place de la Liberté où l'orchestre Tony MARINI avait pris place pour la plus grande joie des nombreux danseurs d'autant plus que le ciel était également de la partie.



“Aux rendez-vous du Sébato”

Avec le concours de la municipalité, l'Office Culturel de CROIX participera à nouveau à la prochaine saison des “Rendez-vous du Sébato” dont le programme est indiqué ci-dessous :

Jeudi 22 octobre 87 : les Adieux de F. LEMARQUE.

Jeudi 19 novembre 87 : “Les Oiseaux de Paradis” revue genre Casino de Paris.

Jeudi 17 décembre 87 : “Les Rois Mages” Conte de Noël.

Jeudi 28 janvier 88 : Orchestre de kiosque à musique (chants, danses).

Jeudi 25 février 88 : Prestation du ténor Alain VANZO.

Jeudi 24 mars 88 : Journée franco-belge avec la participation d'artistes belges. Spectacle très attrayant.

Jeudi 21 avril 88 : Prestation de la fantaisiste Lily FAYOL.

Jeudi 26 mai 88 : Programme non défini.

Pour assister à ces différents spectacles il suffit simplement que le candidat soit en retraite (quel que soit son âge) et qu'il soit préalablement inscrit.

A cette fin, une permanence sera tenue **chaque jeudi précédant le jour du spectacle**. Lors de cette inscription, la somme de 10 F. sera demandée à chaque “Sébastopolien”. Celle-ci ne sera pas remboursée en cas de désistement.

Pour joindre le théâtre Sébastopol à Lille, un bus prendra les personnes inscrites aux endroits suivants :

13 h 00 - Place de la Liberté (face au P.M.U.).

13 h 15 - Aux Deux-Moulins (abri-bus).

13 h 30 - Place de la République (abri-bus).

Pour couvrir les frais du spectacle, il sera demandé dans le bus, à chaque passager, la modique somme de 35 F.

Pour satisfaire les nombreuses demandes, l'Office Culturel a obtenu, dans le théâtre, un contingent de fauteuils très bien placés.

Activités de la chorale “Chantons Ensemble”

26 mai : En l'école maternelle NADAUD, nous célébrons la fête des Mères. Vu le grand nombre d'enfants, le spectacle est “bis” : chants des petits, récitation de poèmes, prestation de la chorale, goûter et cadeaux offerts par les enfants.

11 juin : Excursion à WISSANT. Après un pause au BLANC-NEZ et au GRIS-NEZ, arrivée à l'hôtel-de-la-Plage”. Avant de “manger”... visite au musée où nous assistons par surcroît à la mise en route du vieux moulin à eau. Repas entre-coupé de chants. Toujours escortés par le soleil, chemin du retour via CASSEL par le chemin des écoliers.

25 juin : Récital au Vert-Pré à ROUBAIX où nous fêtons les papas et mamans.

30 juin : Le vice-président, M. François GILLENS, nous fait revivre son voyage en AUTRICHE avec diapos et humour. Suit le pot de l'amitié... c'est l'anniversaire de la présidente Mme AUBRIT. Huit jours auparavant, c'était l'anniversaire de Mme LEFEBRE... même processus.

1^{er} juillet : Prestation au foyer-logement de la Mackellerie, Mme DELPLACE (Nelly pour les intimes) assure les intermèdes.

21 juillet : Au Molinel à WASQUEHAL, toujours accompagnés par notre cher “EMILE”, nous exécutons à peu près le même programme qu'au foyer-logement.

Après la pause du mois d'AOUT, les répétitions ont repris dès le 1^{er} septembre. “Il y a du pain sur la planche”...

H. AUBRIT

Bridge club croisien : l'activité reprend

Des cours de bridge reprennent à la salle Rimbaud, 93, rue Jean-Jaurès à CROIX.

Depuis un an, en effet, le tournoi Folies Fourrures organisé par le club croisien se déroule à la maison du Bridge de Wasquehal car la salle Rimbaud ne pouvait plus accueillir le nombre croissant d'amateurs. Le confort et le feutré de la salle Rimbaud conviennent, par contre, fort bien pour les cours de bridge et ceux-ci reprendront à partir du jeudi 15 octobre.

Ils seront animés par deux jeunes femmes dynamiques et compétentes :

Isabelle BELLO qui enseignait le bridge à STRASBOURG et Thérèse DESURMONT, institutrice à TOURCOING.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription : G. HANSART, président du B.C. Croisien - Tél. 20.72.17.04. I. BELLO - Tél. 20.24.67.81

Bibliothèque pour tous

8, rue de la Fonderie - Croix

Voici l'automne, des soirées plus longues, venez chercher l'évasion : nos livres vous attendent : anciens, nouveaux, de tous genres.

Des heures où vous serez captives.
Permanences : Mardi 17 h à 19 h. Mercredi 10 h à 12 h - 14 h 30 à 18 h. Vendredi 10 h à 12 h. Samedi 10 h à 12 h. Dimanche 10 h 30 à 12 h.



A la M.J.C. de Croix

De nouvelles activités sont proposées pour cette année : **Tennis de table**, toute la semaine. **Bibliothèque pour enfants**, avec "l'heure du conte", le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30. **Marionnettes pour enfants** (construction et spectacles). **Flûte traversière** (musique traditionnelle) et **harpe celtique**. Enfin, le **site informatique** tant attendu est arrivé. 9 micro-ordinateurs reliés à un terminal permettront de s'initier à l'informatique, mais également servir en soutien scolaire, rattrapage, illétrisme, alphabétisation, multiplan, tableur, etc. N'hésitez pas à vous inscrire, nous créerons d'autres cours. **Tél. 20.72.42.12.**

Ados-Adultes 87-88

DANSE MODERNE

- Lundi 18 h-19 h (11-14 ans)
- Mardi 19 h 30-20 h 30 (adultes)
- Mercredi 16 h-17 h (11-14 ans)
- Mercredi 17 h-18 h (14-18 ans avancés)
- Mercredi 18 h-19 h (14-18 ans débutants)
- Jeudi 10 h-11 h (adultes)
- Jeudi 19 h-20 h (avancés)
- Jeudi 20 h-21 h (débutants).

VOLLEY

Détente mixte :

- Lundi 19 h 30-22 h

Compétition féminine :

- Mercredi 19 h 30-22 h
- Vendredi 19 h 30-22 h.

KARATE

- Mardi 18 h-19 h 30.

COUTURE

- Lundi 13 h 30-16 h 30
- Lundi 16 h 30-19 h 30
- Mardi 13 h 30-16 h 30
- Mardi 16 h 30-19 h 30
- Jeudi 9 h-12 h
- Jeudi 13 h 30-16 h 30
- Vendredi 9 h-12 h
- Vendredi 13 h 30-16 h 30.

INFORMATIQUE

- Mardi 18 h-19 h
- Mardi 19 h-20 h
- Jeudi 19 h-20 h
- Jeudi 20 h-21 h
- Vendredi 18 h-19 h.

Ouverture d'un site informatique en septembre. Renseignements à l'accueil pour autres cours.

CLAQUETTES

- Mardi 18 h-19 h (débutants).
- Mardi 19 h-20 h (intermédiaires).
- Vendredi 9 h-10 h (débutants).

GYMNASTIQUE ACTIVE

- Mercredi 19 h-20 h
- Jeudi 14 h 30-15 h 30
- Vendredi 19 h-20 h

YOGA

- Lundi 19 h-20 h
- Samedi 9 h 30-10 h 30

PEINTURE SUR SOIE

- Mardi 14 h-16 h

POTERIE

- Lundi 18 h 30
- Mercredi 14 h-17 h

PHOTO

- Mercredi 19 h-21 h
- Vendredi 19 h-21 h

GUIARE

- Jeudi 18 h-19 h 30 (débutants).
- Jeudi 18 h-19 h 30 (avancés).

Possibilité de flûte traversière (musique traditionnelle) et harpe celtique.

TENNIS DE TABLE

- Toute la semaine.

Enfants

INITIATION DANSE

- Mercredi 13 h 30-14 h (4-5 ans).
- Mercredi 14 h-14 h 30 (4-5 ans).
- Mercredi 14 h 30-15 h 15 (5-6 ans).
- Mercredi 15 h 15-16 h (6-7 ans).

DANSE CLASSIQUE

- Mercredi 9 h 30-10 h 30 (6-8 ans débutants).
- Mercredi 10 h 30-11 h 30 (8-11 ans débutants).
- Mercredi 11 h 30-12 h 30 (avancés).

DANSE MODERNE

- Jeudi 17 h-18 h (7-9 ans).
- Jeudi 18 h-19 h (9-11 ans).
- Vendredi 17 h-18 h (7-9 ans).
- Vendredi 18 h-19 h (9-11 ans).

CLAQUETTES

- Mercredi 13 h 30-14 h 30 (débutants).

- Mercredi 14 h 30-15 h 30 (intermédiaires).

KARATE FEMININ à partir de 10 ans

- Mardi 18 h-19 h 30.

INITIATION MUSICALE

- Mercredi 11 h-12 h.

GUIARE

- Jeudi 18 h-19 h 30.

ATELIERS ENFANTS

- Mercredi 14 h 30-16 h 30
 - vannerie
 - poterie
 - cuisine
 - bricolage
 - bois
 - dessins
 - travaux manuels.

BIBLIOTHEQUE POUR ENFANTS

- L'heure du conte :
- Mercredi 14 h 30-15 h 30

Lecture sur place et prêt :

- Mercredi 10 h-12 h
- Mercredi 15 h 30-18 h
- Jeudi 17 h-18 h 30
- Vendredi 17 h-18 h 30.

MARIONNETTES POUR ENFANTS

- Mercredi 10 h-12 h.

COUTURE

- Mercredi 9 h-12 h
- Mercredi 13 h 30-16 h 30.

MAGIE

- Mercredi 14 h 30-16 h.

INFORMATIQUE

- Mardi 18 h-19 h
- Mardi 19 h-20 h
- Vendredi 18 h-19 h.

Ouverture d'un site informatique en septembre.

TENNIS DE TABLE

- Toute la semaine.



Des jeunes racontent leurs aventures : Participez à leur voyage Voici leur Calendrier

Programme 1987-1988

L'Association CULTURE-LOISIRS-ESPACE avec le concours de l'Office Culturel de Croix organise cette année, tous les mois, une soirée au cours de laquelle un jeune de la région présentera son voyage à travers le monde avec un support audiovisuel.

Ce nouveau projet a pour but de promouvoir des jeunes qui ont su sortir des sentiers battus et qui veulent partager avec vous leurs émotions, leurs découvertes, leurs rencontres, leurs passions du voyage et de l'aventure.

— Vous êtes déjà parti et ce sera l'occasion de revivre votre périple et d'échanger vos impressions.

— Vous êtes sur le point de partir et vous pourrez obtenir des tuyaux, conseils et adresses.

— Vous n'êtes pas encore parti et ils vous feront rêver et peut-être que ... vous partirez à votre tour.

Ouvrez vite votre agenda et venez les rencontrer un vendredi soir par mois à 20 h 30 au bar de la salle Dedecker.

L'entrée est fixée à 20 F.

Vendredi 16.10.87 : **LES AMERIQUES A VELO** (Pascal BLANCHET, Dominique FAJROWSKI, Paul COLLOT).

Vendredi 20.11.87 : **"AU PAYS DES PURS" LE PAKISTAN** (Youssef FADILI).

Vendredi 11.12.87 : **L'IRLANDE** (Christian DEJAEGHER).

Vendredi 15.01.88 : **VOYAGE EN ASIE ET AUSTRALIE A VELO** (Bénédicte STORME).

Vendredi 26.02.88 : **PARIS-GAO-DAKAR A PIEDS** (Bernard BODO).

Vendredi 25.03.88 : **TAHITI** (Michel MAZARIK).

Vendredi 29.04.88 : **INDE DU NORD-TREKKING AU NEPAL** (Fabrice SIESSE).

Vendredi 27.05.88 : **LA CHINE HORS DES SENTIERS BATTUS** (Denis DUBOIS).

Belle activité de "La Guignotte"

Le théâtre de marionnettes la "GUIGNOTTE" entame sa sixième année d'existence.

Des projets nouveaux ont été évoqués lors de la dernière assemblée générale :

A court terme :

— Création d'un nouveau spectacle de marionnettes à fils, à la rentrée de septembre. Son titre : **L'AQUARIUM A MALICES**.

Dans le prolongement des aventures du petit "Jeannot" une histoire originale, dans un monde aquatique, avec de drôles de personnages et un scénario à rebondissements.

Ce spectacle sera présenté dans les établissements scolaires, centres sociaux, comités d'entreprises.

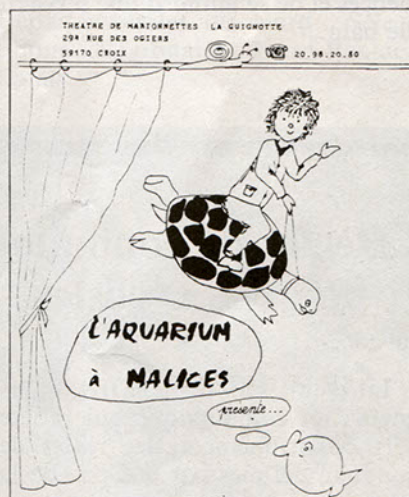
— Création en janvier 1988, d'un autre spectacle pour enfants : **MADAME LA PLUIE** et **MONSIEUR LE VENT**. Spectacle d'un comédien et de marionnettes.

A long terme :

Mise en réalisation sur l'année

1988, d'une fresque historique représentant les événements de la révolution française.

Destiné aux enfants des écoles primaires, ce spectacle sera, dans une



version plus sérieuse, proposé aux adultes.

Nous ferons en sorte que ce spectacle soit terminé pour la commémoration,

en 1989, du bicentenaire de la Révolution Française.

Les objectifs de l'association ont été confirmés lors de notre dernière assemblée générale :

— Présenter nos spectacles dans les départements du NORD-PAS-DE-CALAIS.

— Ne poser aucune barrière financière à nos représentations.

— Conserver un public fidèle avec des tarifs compétitifs.

— Adapter nos scénarios à l'imagination des enfants.

— Améliorer de jour en jour la qualité de nos spectacles.

Pour tous renseignements, prendre contact avec le théâtre la GUIGNOTTE, 294, rue des Ogiers - CROIX - Tél. 20.98.20.80.

A noter :

Le théâtre ouvrira des cours de spectacle et marionnettes, le mercredi matin de 10 h à 12 h à la MJC/MPT de CROIX. Renseignements : 20.72.42.12.



Union Bouliste Croisienne

MM. GICQUEL, BLEUET Père, DUCROT Eric, ont été Champions du Nord doublette de jeu Provençal. En effet, l'équipe Croisienne a brillamment remporté le titre de CHAMPIONNE du Nord de jeu Provençal le 14 juin 1987 à Dunkerque.

Ce titre remporté après une magnifique finale pendant laquelle la maîtrise de jeu et l'expérience de Bleuét père et l'adresse d'Eric Ducrot ont permis de battre l'équipe Terrier d'Armentières, a permis aux Croisiens de représenter l'U.B.C. et le Nord aux championnats de France de jeu Provençal à Beaucaire le 5 septembre 1987.

Voici des échos des championnats de France tripléte à Lyon.

Le tirage au sort n'avait pas été trop défavorable à l'équipe Croisienne composée de : Nicolas QUINCI, Tonio ANDREANI, Rolland GOMEZ vice-championne de ligue.

Composition de la poule :

Nicolas QUINCI, Tonio ANDREANI, Rolland GOMEZ, NORD.

Gérard GARNIER, Jacky ROME, Raymond ROUSSET, ARDECHE. Jean VERDIER, Fernand MORALDO, Philippe RAYNE, VAUCLUSE.

Philippe GAY, Dominique BROND, Jean PARMES, PUY-DE-DOME.

A la 1^{re} partie : les Croisiens perdent 13-9 contre le favori de cette poule : le Vaucluse.

A la 2^e partie : les Croisiens battent l'Ardèche 13-10.

A la 3^e partie : en barrage après avoir mené 8-2 contre le Puy-de-

Dôme les Croisiens laissaient la victoire 13-11 à leurs adversaires.

Ce 42^e championnat de France aura permis à l'équipe Croisienne de faire connaissance avec des joueurs de haut niveau et leur faire prendre conscience du travail à faire pour pouvoir rivaliser avec les champions de la petite boule.

Hata Yoga

Les responsables de l'Association "HATA YOGA" informent les Croisiennes et les Croisiens que les cours de relaxation dispensés au L.C.R., 29, rue de la Gare à Croix, seront assurés aux jours et heures indiqués ci-dessous :

- lundi de 18 h 30 à 20 h ;
- vendredi de 9 h 30 à 11 h ;
- samedi de 10 h à 11 h 15.

Pour bénéficier de ces cours il suffit de s'inscrire lors de ces permanences et de se munir d'une serviette de bain.

Règles de conduite pour les cyclistes

Le club-cyclo de CROIX, nous envoie un communiqué qui reflète fort opportunément, les règles de conduite définies par le Code de la Route pour les cyclistes.

CIRCULATION :

Art. R 189 du Code de la Route :
- Interdiction de circuler à plus de 2 de front.

- Obligation de circuler en file simple dès la chute du jour ou à l'approche d'un véhicule.
- Interdiction de se faire remorquer.

Art R 190 :

- Obligation d'emprunter les pistes cyclables si elles sont signalées par panneau.

Art R 191 :

- Autorisation d'emprunt de la chaussée pour cycle conduit à la main.

Art R 193 :

- Transports de passager autorisé sur cycle sur sièges ou remorques aménagées.

FREINAGE

Art R 194 :

- Chaque cycle doit être muni de 2 dispositifs de freinage efficaces.

ECLAIRAGE

Art R 195 :

- Dès la chute du jour, chaque cycle doit être muni d'un éclairage avant non éblouissant et d'un feu rouge à l'arrière.
- De dispositifs réfléchissants visibles latéralement (pour cycles vendus à compter du 01/10/1983 sauf si les pneus sont munis de bandes réfléchissantes) ou si le diamètre du pneu est inférieur à 25 mm.
- De dispositifs réfléchissants oranges aux pédales (pour cycles vendus à compter du 01/03/1971).

AVERTISSEUR

Art. R 198 :

- Obligatoire (timbre ou grelot exclusivement).

PLAQUE DE PROPRIÉTÉ

Art R 199 :

- Les noms et adresse du propriétaire du cycle doivent être gravés sur le cadre ou sur une plaque métallique fixée au cadre du cycle.

RECOMMANDE : chambre à air de rechange et (bonne) pompe.



Foyer Saint-Pierre :

Tournois des jeunes : de Noël

Deux tournois de Mini-Basket se dérouleront pour la fin du mois de décembre.

Samedi 26 décembre à partir de 15 heures : Equipe BENJAMINS MASCULINS.

Dimanche 27 décembre toute la journée à partir de 9 h : Equipe BENJAMINES et POUSSINES FEMININES.

Nul doute que les parents et amis du Basket noteront ce rendez-vous du Mini-Basket dans les installations municipales de la rue Romain-Rolland.

Iric Club de Croix Section Lutte

Les entraînements de la section lutte ont repris depuis le 8 septembre 1987.

Les séances ont lieu à la salle de sports rue Romain-Rolland à Croix.

Les horaires et les jours d'entraînements sont les suivants :

- mardi : de 19 h à 20 h 30 ;
- vendredi : de 19 h à 20 h 30.

Les responsables seront à votre entière disposition pour vous donner de plus amples renseignements sur la lutte.

M. Fontier Georges : 17, square des Genets, 59510 Hem. Tél. 20.82.36.66.

M. et Mme Antson : 28, rue Louis-Seigneur, 59170 Croix. Tél. 20.24.17.74.

Mlle Roussel Monique : 4, impasse Charles-St-Venant, 59170 Croix. Tél. 20.70.97.72.

Bons résultats de la section "Judo" de l'IRIS

RESULTATS DES COMPETITIONS POUR L'ANNEE 1986/1987 A L'IRIS CLUB DE CROIX JUDO.

Championnats de France F.S.C.F. de judo qui se sont déroulés à Blanzay, Saône-et-Loire :

- MORAIS Pierre, 1^{er}, Médaille d'Or ;
- MENARD Valérie, 3^e, Médaille de Bronze ;
- GUESSAD Sedic, 3^e, Médaille de Bronze ;
- DELFORGE Jean-Paul, 3^e, Médaille de Bronze.

Tournoi international de Bruxelles :

- VANDECASTEELE Roger, 3^e.
- GUESSAD Sedic, 3^e.

Tournoi Saint-Martin Roubaix :

- DEPOORTER Anaël, 1^{er},
- SANTUNES Sébastien, 1^{er},
- RYSER Anthony, 1^{er},
- PELHATE Danny, 1^{er},
- DELEEST Marc, 1^{er},
- RUCKEBUSCH Jérémy, 2^e,
- MONEVEUX Olivier, 2^e,
- GUESSAD Medhi, 3^e,
- GALLOIS Laurent, 4^e,
- WACRENIER Ludovic, 4^e.

Catégorie benjamins :

- BELABIB Djamel, Sélectionné Départementales du Nord ; Sélectionné Régionales Nord-Pas-de-Calais.

Catégorie minimes :

- MORAIS Pierre, Sélectionné Départementales du Nord ; Sélectionné Régionales Nord-Pas-de-Calais.

Catégorie espoirs filles :

- MALFAIT Laëtita, Sélectionnée Départementales du Nord ; Sélectionnée Régionales Nord-Pas-de-Calais.

Catégorie espoirs masculins :

- GUESSAD Sedic, Sélectionné Départementales des ceintures de couleur.

Enseignement du club :

- VANDECASTEELE Roger a obtenu le grade de Ceinture Noire 3^e DAN. Il est le premier Judoka du Club à accéder à ce titre.

Olaïpiades de la Vitalité :

- 1^{er} : DELEEST Marc ;
- 2^e : DEPOORTER Anaël ;
- 3^e : KHERROUBI Cherif ;
- 4^e : GUESSAD Medhi ;
- 5^e : Belhabid Djamel ;
- 6^e : Vandenberghe Cédric ;
- 7^e : Ghout Medhi ;
- 8^e : Ghout Dali ;
- 9^e : Boudina Saïd ;
- 10^e : Ghout Nabil.





Les résultats des OLAITPIADES

Le dimanche 24 mai 1987 M. Marc Dellest a remporté les Olaitpiades 87 de la Vitalité à CROIX.

Depuis décembre dernier, 45 judoka du Club de CROIX participaient aux Olaitpiades 87 de la Vitalité.

Ce challenge original organisé par le C.I.D.I.L. (Centre Interprofessionnel de la Documentation et d'Informations Laitières) et patronné par la F.F.J.D.A., se déroule à l'intérieur de chaque club, (1.250 clubs participants) et récompense la Vitalité tout autant que la performance.

Au terme d'une compétition très disputée mais toujours dans le meilleur esprit, c'est finalement M. Deleest qui l'a emporté devant :

- 2^e : Depoorter Anael
- 3^e : Keroobi Cherif
- 4^e : Guessad Medhi
- 5^e : Delhabib Djamel
- 6^e : Vandenberghe Cédric
- 7^e : Ghout Médhi
- 8^e : Ghout Dali
- 9^e : Boudina Saïd
- 10^e : Ghout Nabil.

M. Marc Deleest âgé de 11 ans, licencié au club depuis 1982 actuellement ceinture verte 2^e Dé, a reçu la coupe des Olaitpiades 87 des mains de M. Debeunne, Maire de CROIX.

Bravo à tous les participants et aux organisateurs pour leur vitalité !

Gymnastique volontaire "Toutes en forme"

La Section de Gymnastique volontaire a repris ses activités pour l'année 1987-1988.

Nous rappelons que la gymnastique volontaire est accessible à toutes, sans distinction d'âge, ni obligation de faire ce que l'on ne sait pas faire. Chacune travaille selon ses possibilités, à son rythme.

Dans l'essor que prend cette forme de détente, et à la demande de quelques adhérentes, deux cours seront assurés. Ils auront lieu les mardi et vendredi de 10 h à 11 h dans la Salle de Judo du Centre Sportif, bd Emile-Zola.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
- Mme DUBUS. Tél. 20.72.49.59 ou
- Mme COLARD. Tél. 20.24.93.05 ou lors des cours.

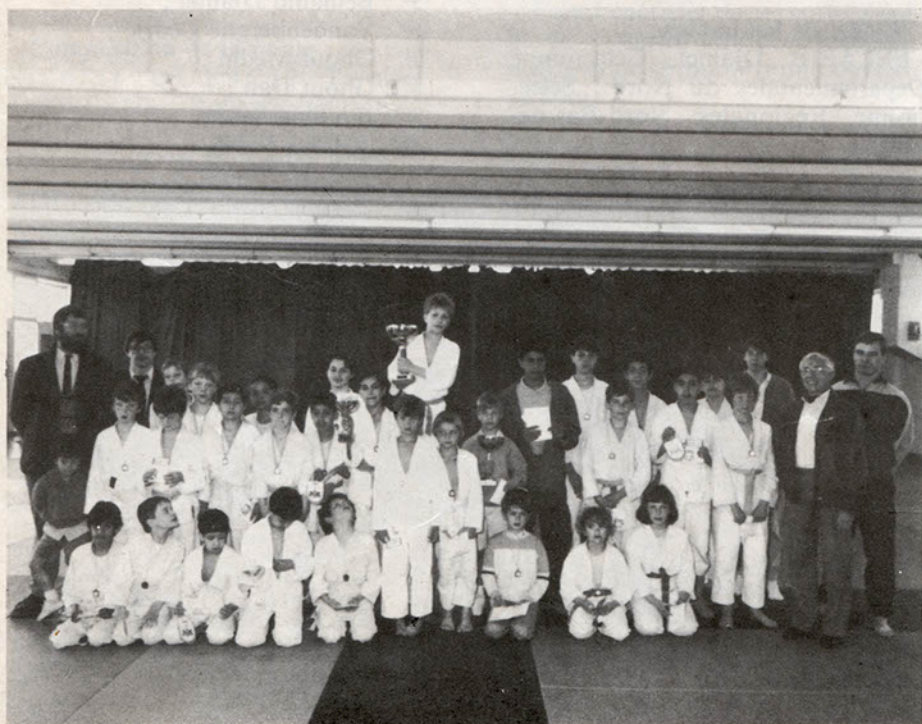
Société Croisienne de gymnastique volontaire

Tous les ans, la G.V. ne cesse de voir le nombre de ses adhérents augmenter. Les cours ont repris et nous vous rappelons que ceux-ci accueillent toute personne désirant faire un peu de sport, sans que ceux-ci ne nécessitent de compétences spéciales.

Ils ont lieu au stade Henri Seigneur, boulevard Zola dans la salle de judo, aux heures et jours suivants :

- lundi 9 h 30-10 h 30 ;
- jeudi 19 h-20 h.

Le jeudi de 10 h à 11 h, gymnastique douce, adaptée à tous les âges qui permet de conserver, grâce à des mouvements appropriés forme et souplesse et de se retrouver dans une ambiance chaleureuse. Tous les cours sont mixtes. Renseignements avant chaque séance ou chez Mme DEBUE, tél. 20.70.97.95.





Le club nautique reprend ses activités

Depuis le jeudi 10 septembre 1987 à 18 h 30, le club nautique permet aux tous petits de s'initier aux joies de la natation.

Le grand bassin et les quatre nages n'auront plus de secret pour eux.

Des éducateurs bénévoles seront là pour les accueillir, les guider tous les lundi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Quant aux plus grands, si la compétition ou la pré-compétition les intéresse, d'autres éducateurs seront à leur disposition tous les lundi et jeudi de 19 h 30 à 21 h et tous les mercredi et samedi de 18 h 45 à 20 h 45.

Pour tout renseignement, le secrétariat du club est à votre disposition aux jours et heures d'ouvertures, ou

vous pouvez téléphoner à M. André VANDEWALLE à CROIX au 20.72.53.30, et à Mme HAGELSTEIN Béatrice au 20.24.76.06.

LES ADULTES NE SONT PAS OUBLIES... Ils peuvent eux aussi participer et profiter de l'eau.

Une séance leur est réservée le mardi soir de 20 h à 21 h.

Une équipe sera également à leur disposition.

TAI CHI CHUAN

Depuis le mois de mars dernier, des cours de **TAI CHI CHUAN** sont intégrés dans les activités de la Patriote.

Cette "gymnastique" d'origine chinoise tire ses racines des Arts martiaux. Mais à la différence du KONG FU, Karaté, Aikido, Judo... qui sont des techniques externes, le

TAI CHI CHUAN développe surtout l'énergie interne.

Selon les théories orientales, cette énergie interne (le Qi) est l'étincelle qui régularise toutes nos fonctions vitales physiques et psychiques.

C'est ce que l'on recherche dans la pratique du TAI CHI CHUAN pour lutter contre l'enraidissement articulaire et musculaire, prévenir des maladies dues au stress, retarder les effets du vieillissement.

Il n'y a pas de limite d'âge ni de contre-indications médicales pour le pratiquer.

Les cours ont repris tous les vendredi soir de 19 h 30 à 21 h depuis le 18 septembre. En fonction du nombre des inscriptions, un cours supplémentaire aura lieu le lundi à 19 h 30.

Pour les inscriptions, écrire : **Cours de TAI CHI CHUAN**, La Patriote, B.P. 29, 59964 CROIX. Tél. 20.72.74.44 - 20.72.64.73 (à partir de 18 h).

Aux Passionnés d'Histoire locale

L'Office Culturel de CROIX souhaiterait, avec le concours des Croisiennes et des Croisiens, grands ou petits, passionnés d'Histoire locale, créer un Groupe de Travail afin de réaliser une Histoire de CROIX.

Si ce projet vous intéresse, vous pouvez adhérer à cette nouvelle section "Histoire".

Par contre, et dans la même hypothèse, si vos activités ne vous permettent pas de faire partie de cette section et que, néanmoins, vous souhaitez participer à l'élaboration de ce projet par le prêt de photographies, de cartes postales, d'archives ou de tout autre document relatif au passé de CROIX et de sa région, sachez que votre collaboration sera des plus précieuses.

Dans un cas comme dans l'autre, n'hésitez pas à vous faire connaître en renvoyant à M. le Président de l'Office Culturel de CROIX, 68, rue Jules-Guesde - 59170 CROIX, le bulletin-réponse ci-dessous :

BULLETIN-REPOSE A RENVOYER A

Monsieur le Président
de l'Office Culturel de CROIX
68, rue Jules-Guesde
59170 - CROIX

Madame (1), Mademoiselle (1), Monsieur (1)

demeurant

Tél. :

- Souhaiterait faire partie du Groupe de Travail chargé de la réalisation de l'Histoire de CROIX (1).
- Empêché par ses activités, se trouve dans l'impossibilité d'adhérer à la section "Histoire" mais signale à l'Office Culturel qu'elle (1) - qu'il (1) peut lui prêter :

- Des cartes postales (1)
- Des photographies (1)
- Des archives (1)
- Des documents
- tels que (1)

(1) Biffer la ou les mentions inutiles Date :

Signature :



Moisson florissante pour "LA PATRIOTE"

C'est le samedi 27 juin dernier, au cours de sa fête annuelle, que la société de gymnastique "La Patriote" en présence de M. Francis Debeunne, Maire de Croix, de M. Michel Carnois, adjoint aux sports, M. P. Marissal, présidente d'Honneur de la société et M. Behagle, président actif, a remis les récompenses aux gymnastes qui se sont particulièrement distingués dans le courant de l'année 1986-1987.

Ainsi, les quarante-sept filles et trente-huit garçons, de six à huit ans, ont été classés de la façon suivante :



Ecole de gym :

Filles : 1. Virginie Collet, 2. Marie Dufour, 3. Sarah Devos, Amélie Sannoun, Lætitia Verdonck, Line Vanlerberghe, Pauline Innegræve, Perrine Villiet, Sandrine Willecomme, Delphine Wellecomme, Amélie Debut.

Garçons : 1. Janathan Roger, 2. Mickael Abraham, 3. Dimitrie Verbeken, Franck Leterne, Fabien Ponthieu, Stéphane Dandre, Stéphane Desmet, Christophe Hespel, John Bruy, François Cooghe, Maxence Delepaul.

Poussins :

Filles : 1. Julie Vanderbooven, 2. Delphine Cijière, 3. Céline Lobet, Emmanuelle Nancy, Céline Cot, A.-Sophie Ounioaux, Delphine Nedjai, Emmanuelle Deturck. Emilie Debeir, Emilie Berkem, Myriam Rahal.

Garçons : 1. Luc Mayelle, 2. Damykan Kanijak, 3. Yves Dupuis, Eric Leterme, Kevin Herland, Maxence Grillet J.-Benoît Hemelsdæl.

Benjamins :

Filles : 1. Hélène Verkanndt, 2. Sandra Vermesch, 3. Nancy Florre, Marjorie Ayme, Géraldine Lombard, Virginie Grégoire, Mélanie

Defever, Fanny Vienne, Hélène Duyme, Audrey Thirard, Natacha Coffre, Céline Vilquin, Corine Petit.

Garçons : 1. Emmanuel Aubrit, Grégory Fontaine, 3. Hocine Sadsaoud, Emmanuel Gikière, Franck Desquiens, Julien Leback, Maxime Greve, Guillaume Matton, Nicolas Legoff, Nicolas Disseau, Philippe Didier, Vincent Vanhauter, Laurent Thirard, Frédéric Bruquet, Emmanuel Cot.

Minimes :

Filles : 1. Caroline Segers, 2. Karine Plateau, 3. Peggy Mercier, Virginie Vermesse, Fanny Vanderlooven, Sophie Massez, Sandrine Devos, Virginie Detruck. Hélène-Maria Mullier, Aurélie Miquel,

A.-Emmanuelle Olari, Audrey Farvaques, Hélène Laubet.

Garçons : 1. Fabrice Cappelle, 2. Cédrio Fontaine, 3. Laurent Playez, Rudy Floree, Jérémy Boussebard, David Jeanbart.

Cadets :

Filles : 1. Valérie Behagle, 2. Sandra Courteille, 3. Séverine Dorme, Catherine Feuillet, Audrey Mestivier, Corinne Wetsler, Anne-Sophie Soris, Séverine Dehaut, Emmanuelle Houzet.

Garçons : 1. Gérard Piers, 2. Thierry Dehondt, 3. Hocine Sadsaoud, Erwin Liagre, Patrick Desmons, Steve Lecrenier, Mohamed Tomboukti, Jean-Denis Duquesnoy, Olivier Houzet.

Enfin, les différents challenges dont la garde est confiée pour un an aux meilleurs de chaque catégorie furent attribués à :

Challenge Marissal, Virginie Collet et Jonathan Roger ; **challenge Sandras**, Karine Plateau ; **challenge Maury**, Séverine Dorme ; **challenge A.-Lagac**, Thierry Dehon ; **challenge M. Clément**, Cédric Fontaine.

Cette belle fête se termina par la traditionnelle soirée dansante.





Informations précieuses sur le don du sang

Après avoir vu comment se déroule le don du sang, les analyses et tests effectués en laboratoire sur le sang prélevé (d'où suivi médical pour le donneur plus sécurité pour le futur "receveur"), voyons comment est utilisé le sang.

Il est exceptionnel qu'on l'utilise "tel quel" car les malades manquent rarement de TOUS les éléments du sang et il est préférable, dans la mesure du possible, de ne leur administrer que ce dont ils ont le plus besoin.

Le sang total est donc centrifugé (dans une machine tournant à grande vitesse) pour séparer ses composants. On obtient 3 couches : une première représentée par les **GLOBULES ROUGES** (43% du total), lesquels sont récupérés et permettent d'obtenir un liquide très riche en globules rouges : le **CONCENTRE**, ou **CULOT GLOBULAIRE** qui sera utilisé pour le traitement d'urgence des **anémies aigües** (après ou pendant une intervention chirurgicale par exemple, ou suite à une hémorragie grave). Après prélèvement, ces concentrés conservent **35 jours**.

La deuxième couche est représentée par les **GLOBULES BLANCS (LEUCOCYTES)** et les **PLAQUETTES**. Elle permet de préparer des **CONCENTRES LEUCOCYTAIRES** indispensables au traitement des infections graves chez les sujets manquant de globules blancs (pour des raisons techniques, on utilise alors la cytophérèse pour le prélèvement).

Reste enfin la dernière couche, quantitativement la plus importante (55%) : **LE PLASMA**. Les utilisations sont multiples :

On peut en extraire les **facteurs de coagulation** et en préparer des concentrés (facteur VIII - facteur IX...) indispensables pour la prise en

charge thérapeutique des **hémophiles**.

Il est possible de ne prendre que l'**albumine** et d'en préparer des solutions plus ou moins concentrées pour soigner les **brûlés**, les **choqués**, les **maladies de foie, du rein**, etc.

On peut ne prendre que les **immunoglobulines** — ou **gamma-globulines** — permettant de protéger les sujets déficients contre certaines maladies : **tétanos**, **coqueluche**, **rubéole**, **vaccin**, **zona**, **oreillons**, **hépatite**, **cytomégalovirus**, **anti-allergène** et **anti-rhésus** pour la prévention de l'immunisation foeto-maternelle (permettant d'éviter la maladie hémolytique du nouveau-né).

Citons pour terminer les **concentrés d'antithrombine III** utilisés dans les maladies rares, et la **colle biologique** qui est de plus en plus utilisée en chirurgie.

Les utilisations du sang sont donc multiples, **adaptées au mieux aux besoins réels des malades et dans le souci de l'utilisation la plus rationnelle possible de ce précieux liquide indispensable à la vie**.

Hélas ! Le sang ne peut et n'est pas encore prêt de pouvoir être "fabriqué artificiellement". Le sang dont les médecins ont besoin pour soigner malades et blessés ne peut provenir que des donateurs et confère donc à leurs dons leur caractère noble et indispensable.

Il faut de plus en plus de volontaires pour accomplir cet acte bénévole, humanitaire et salvateur.

VOULEZ-VOUS ETRE DU NOMBRE ?... Merci de vouloir bien noter que la prochaine collecte de sang se déroulera à la salle des fêtes Gustave-Dedecker, 23, rue Jean-Jaurès, le **VENDREDI 20 NOVEMBRE** de 15 h 30 à 19 h, et le **SAMEDI 21 NOVEMBRE** de 8 h à 12 h 15.

Vie Libre : la parole aux habitants

Vie Libre : Guérir de l'alcoolisme pour mieux vivre.

C'est un regard nouveau sur l'avenir qu'il faut construire.

C'est la santé qu'il faut consolider, la dignité qu'il faut retrouver.

C'est la réinsertion complète et entière pour pouvoir lutter avec les autres.

C'est se former dans le but de la revalorisation professionnelle et familiale.

La qualité de nos rencontres et réunions est importante, chacun s'y sent libre, assuré d'une discrétion, d'une amitié fraternelle sans détour.

Prévenir la maladie alcoolique, informer les services sociaux des quartiers sont aussi le rôle de la Vie Libre.

Mme Georgette VERNIER est au rendez-vous de tous ceux qui veulent guérir. Vous pouvez consulter cette personne au 290 de la rue Henri-Dunant à HEM (Tél. 20.02.11.27).

L'association "Vie Libre" tient également des permanences à l'Office Culturel de CROIX, 68, rue Jules-Guesde à CROIX (Tél. 20.72.57.16) le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 15 heures à 16 heures.



Prochainement, un centre de la petite enfance à Croix...

Sur une initiative de la Municipalité, une maison avait été acquise le 14 juin 1984 en vue de regrouper les différentes Associations croisiennes concernant l'Enfance.

Après étude, réalisée conjointement par les services techniques de la ville de Croix et le cabinet d'Architecte Delhay à Croix, les travaux d'aménagement ont commencé en novembre 1986 et sont actuellement en voie d'achèvement.

Le Centre de la Petite Enfance est situé sur la Grande-Place de Croix, au 19 rue de la Gare. Il comprend une maison ancienne rénovée accueillant au rez-de-chaussée, les bureaux administratifs de la Crèche Familiale Associative "Croix Enfance et Famille" et à l'étage les services de Protection Maternelle et

Infantile et de Consultation des Nourrissons.

D'autre part, il inclut également l'Association des Maisons de l'Enfance, qui gèrera la Halte-Garderie. Celle-ci est aménagée dans un bâtiment neuf construit dans le prolongement du bâtiment ancien. Sa capacité d'accueil est de 20 enfants.

L'objectif de ce Centre qui rappelle le bénéficie d'un emplacement exceptionnel est d'offrir un service d'accueil de qualité destiné aux enfants croisiens de 3 mois à 6 ans.

L'ouverture de ce Centre est prévu courant octobre 1987. Pour tous renseignements, il vous sera possible de contacter Mme Anne Leclercq à sa permanence le matin au 20.89.93.93 ou le mardi toute la journée.



Section A.C.P.G. de CROIX

Section A.C.P.G. - C.A.T.M. de CROIX.

C'est sans doute un très bon souvenir que garderont les quatre-vingt-deux participants à la "journée excursion" que nous avons organisé à MELI-PARK à LA PANNE ce jeudi 3 septembre. Partis dès 8 h le matin de la place de la Liberté, dans un grand car, tout neuf, à deux étages, nous débarquions au parc d'attractions qui s'animent dès notre arrivée à 10 h, sous des rayons de soleil prometteurs, incitant les amateurs de sensations fortes à utiliser le monorail, le bateau pirate, le tapis volant, le grand manège de chaînes de notre jeune temps ! la grande roue et autres réjouissances utilisables à discrétion.

Le rendez-vous au restaurant vers 12 h 30 nous fit apprécier un excellent repas. Après le café nous reprîmes notre visite avec "l'Apirama" la symphonie aquatique, les perroquets savants, etc. L'heure du goûter nous rassemblait de nouveau au restaurant à 17 h 30 où crêpes et café nous étaient servis.

A 18 h 30 nous reprîmes la route pour le LE LOOCK sur la place Pompidou à TOURCOING pour terminer par la dégustation d'une bonne bière, parce que comme le dit la chanson "Jeff un petit verre on a soif" c'était vrai !

Comme promis, nous étions rendus à CROIX avec le jour... Mais il était temps ! Personne n'a regretté cette belle journée et nous sommes bien décidés à renouveler l'exploit dans le "genre" au printemps prochain, attendant vos suggestions pour une autre destination.

A présent, la "rentrée" doit être faite pour beaucoup ayant repris nos habitudes.

Nous espérons que la période de vacances vous aura permis une provision de santé vous gardant en bonne forme très longtemps. D'autres satisfactions nous attendent telle notre rituel banquet du 11 novembre par exemple.

Le Président
André VANDEN BOGAERDE



17 octobre 1987 : Paris - Trocadéro rassemblement international des défenseurs des droits de l'homme

A l'occasion du 30^e anniversaire de leur mouvement, les familles du Quart-Monde veulent rassembler non seulement ceux qui, avec elles, refusent et combattent la misère et l'exclusion, mais aussi tous les défenseurs des Droits de l'Homme.

La vie quotidienne des plus pauvres est un combat permanent pour la dignité et le respect des droits fondamentaux. Sans toit, sans instruction, sans travail, sans soins, sans sécurité familiale, les plus pauvres ne peuvent pas jouir des libertés civiles et politiques. Les droits sont indissociables, aucun d'eux n'est préalable aux autres.

Ce rassemblement réunira plusieurs dizaines de milliers de personnes, en présence des plus hautes autorités de l'Etat et de personnalités internationales.

15 h : commémoration solennelle des victimes de la misère. Inauguration d'une salle sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme : engagement à poursuivre nos efforts pour la reconnaissance des droits fondamentaux de tout homme.

15 h 30-19 h : carrefour des Droits de l'Homme. Animations, spectacles et stands sur les combats d'aujourd'hui contre la misère et pour le respect de la dignité de tout homme.

20 h 30 : 100.000 voix pour les sans-voix. Grand spectacle avec plusieurs milliers d'acteurs et de choristes.

Nous vous invitons NOMBREUX à manifester votre solidarité concrète en participant à ce Rassemblement. Des cars partiront des 4 coins de la région.

Dès maintenant, inscrivez-vous et contactez :

- A.T.D. QUART-MONDE, 11, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 LILLE. Tél. 20.57.69.75.

Vous pouvez aussi nous aider à informer (affiches et tracts disponibles), à préparer, à soutenir financièrement. C.C.P. A.T.D. QUART-MONDE 200 71 L Lille.

Le C.R.I. pousse un cri d'alarme

Pourquoi une intervention du C.R.I. dans le Comité de quartier du 13 juin au Créchet.

La collecte sélective du verre et du papier prend du recul dans notre ville, également dans le Nord qui est tout dernier dans l'organisation des méthodes pour la collecte et l'élimination des déchets. L'on se dirige plutôt vers la facilité : l'incinérateur, le tumulus ou demander à la T.R.U. une troisième collecte d'ordures ménagères d'où, il va de soi, augmentation des impôts.

A Croix, l'on reproche surtout les ordures déposées autour des bennes. Pourtant le C.R.I. et les services municipaux s'efforcent d'enlever ces dépôts clandestins afin que l'environnement ne soit pas touché.

Au lieu de demander dans les Comités de quartier et par écrit en Mairie d'enlever ces bennes qui sont utiles, chacun devrait se pencher sur le vrai problème qui nous concerne tous.

Le gaspillage et la récupération des matières premières

Le verre, le papier, les bouteilles plastique et même les boîtes de conserves ne devraient pas se trouver dans nos poubelles. C'est pour cela que le C.R.I. est né, d'une action lancée par la municipalité croisienne en 1978. Le ramassage du verre se faisait dans les écoles en vue de son recyclage.

Le but du C.R.I. est de lutter contre le gaspillage et promouvoir la valorisation des matières récupérables. Informer la population et soutenir ces efforts, rechercher des solutions avec les pouvoirs publics, les organismes compétents et les professionnels concernés.

Des fleurs pour le dire

Les Comités de quartier du Centre et de Saint-Pierre/Créchet Croix-Blanche ont organisé les 16 et 17 mai derniers le 2^e marché aux fleurs de la ville. Leurs présidents, MM. DELPLACE et BLEUSE, épaulés par la municipalité, avaient tout mis en œuvre pour en assurer le succès. Une douzaine d'exposants avaient ainsi transformé le rond-point des Deux-Moulins en un immense parterre de fleurs et de plantes diverses, d'autant plus resplendissantes sous un soleil qui n'avait pas boudé ce rendez-vous printanier.

Les élèves des écoles V.-Hugo, Jean-Lebas, J.-Jaurès, Jolio-Curie, Pasteur, Nadaud, Saint-Gabriel, La Fontaine et le collège B.-Vian participèrent, à leur façon, à cette fête (cortège de vélos fleuris, exposition de travaux "fleurs") alors que les Majorettes de Croix-Saint-Pierre défilèrent dans les quartiers au rythme de la fanfare.



C.S.C.V.

Section de Croix
Responsable : Ch. Junker
214, rue Kléber à Croix.

Permanences : premier jeudi du mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde.

Enseignement - La C.S.C.V., préoccupée par les problèmes de l'Enseignement et de l'Orientation des jeunes, se sent concernée par le projet de construction d'un nouveau C.E.S. à Croix, elle rejoint sur ce point les préoccupations des Associations de Parents d'Elèves :

— Lieu d'implantation ?
— Comment seront répartis les élèves entre l'ancien et le nouveau C.E.S. ?

— Les travaux de réaménagement du C.E.S. actuel seront-ils effectués en assurant de bonnes conditions de travail, pour les enseignants et les élèves ?

Devant ce problème important, qui concerne plusieurs générations de Croisiens, la C.S.C.V. souhaite qu'une large concertation ait lieu auprès de la population préalablement informée.

Assemblée Générale - La C.S.C.V. rappelle que sa rencontre annuelle, aura lieu le **samedi 17 octobre à 15 h** à l'Office Culturel, 68, rue Jules-Guesde... Tous les adhérents et les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

COMMENT BENEFICIER DE LA TELEALARME

Pour les personnes âgées, malades, handicapées, isolées à leur domicile, qui souhaitent y demeurer mais craignent alors pour leur sécurité physique ou morale, la **téléalarme** est une solution qui peut-être efficace et leur rendre service.

Pour obtenir l'installation de cet équipement, les personnes intéressées doivent constituer un dossier en s'adressant au Centre Communal d'Action Sociale de Croix, rue Léon-Déjardin (Tél. : 20.70.87.94) ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h sauf mercredi et samedi après-midi.

Jacques Blouet
Adjoint au Maire de Croix.

Un beau poème

"Grand'Mère"



*Une Grand'Mère, une Mamie, c'est une femme, simplement...
Qui au long de sa vie a aimé ses enfants
Et, lorsqu'ils furent mariés, attendit bien des jours
Qu'un tout petit enfant, vint combler son amour,
Sur ce tout petit être, qu'elle aime tendrement
Elle veille, attentive, oubliant ses tourments
Oubliant cette vie qui ne fut pas bien rose
En tenant tout contre elle, cette petite chose.
Son regard lumineux laisse éclater sa joie
Quand elle prend dans ses mains, ces frêles petits doigts.*

*Pourtant, une angoisse l'étreint,
lorsqu'elle pense à son âge
Entendra t'elle un jour son joli babillage ?
Le verra t'elle un jour faire ses tout petits pas ?
Quand pour la énième fois, elle lui tendra les bras
A l'école peut être un jour le conduira
En retenant son cœur, qui bat, qui bat, qui bat.
Et tout en grandissant s'il s'éloigne un peu d'elle,
Pour un jeu, pour un sport ou une demoiselle,
Patiemment, silencieuse, elle attend son retour
Car elle est un refuge, où l'on revient toujours
Celle a qui l'on confie ses joies et ses rancœurs
Sous ses beaux cheveux blancs, confidente au grand cœur
Elle est toujours présente, avec toute sa tendresse
Celle a qui l'on dit tout, même avec maladresse
Petits enfants qui avez le bonheur d'avoir une Mamie
Donnez lui des sourires, de l'amour pour terminer sa vie
Et tout en caressant vos jolies têtes blondes
Elle aura dans ses mains la richesse du monde.*

Irèle LEFEBVRE,
Membre de la chorale
"Chantons Ensemble".

Vivre à Croix

Directeur de la publication :
F. Debeunne.

Imprimerie Sénécourt S.A.